

Diagnostic agricole



Diagnostic agricole

Introduction

Basé sur le portrait agricole, la MRC du Val-Saint-François a réalisé un diagnostic mobilisateur permettant de mettre en lumière les principaux constats, enjeux et défis sur lesquels la MRC devra travailler au cours des prochaines années pour stimuler le développement agricole. Afin de réaliser un diagnostic complet et représentatif du territoire, la MRC a élaboré un processus de participation publique rassemblant les différents points de vue des acteurs du milieu et en se basant sur le concept de l'analyse *Force, Faiblesse, Opportunité et Menace* (FFOM) proposé dans le Guide du MAPAQ *Plan de Développement de la Zone agricole - Comment établir un bon diagnostic* (2015).

Objectif du diagnostic

Selon le Guide de 2015 du MAPAQ *Comment réaliser un bon diagnostic?*, le diagnostic représente un élément essentiel à l'engagement des acteurs dans la mise en œuvre des actions proposées dans le plan d'action. Il permet ainsi de déterminer les opportunités d'actions à saisir selon les points forts à exploiter et selon les lacunes et les menaces auxquelles fait face le territoire en raison de certains facteurs internes et externes.



Séance de travail du groupe restreint du diagnostic agricole.

Source : MRC du Val-Saint-François, 2015



Le diagnostic a également pour objectif de favoriser la collaboration entre les participants afin d'arriver à des résultats éloquentes et pertinents lors de la mise en place des actions prévus au plan d'action du PDZA.

Séance de travail du groupe élargi du diagnostic agricole.

Source : MRC du Val-Saint-François, 2015

Méthodologie utilisée

Pour réaliser le diagnostic, deux rencontres sous forme de discussion de groupe ont eu lieu à la MRC du Val-Saint-François, une le 30 novembre 2015 avec le groupe restreint et une autre le 15 décembre 2015 avec le groupe élargi. Le groupe restreint était composé de membres ayant travaillé sur la démarche PDZA tout au long du processus tandis que le groupe élargi était plutôt formé de participants représentant la diversité des intérêts et enjeux en lien avec la réalisation du PDZA de la MRC, soit du milieu porcin, laitier, ovin, acéricole, etc. des transformateurs, et autres représentants des divers milieux



liés au développement agricole et des représentants du milieu municipal. (Voir la liste des participants pour connaître le nom des membres présents). Pour motiver les participants et de coordonner le processus de participation publique lors des discussions, un animateur désigné était présent.

Lors de la rencontre de travail avec le groupe restreint, les participants ont d'abord partagé les faits saillants de chacune des sections du portrait agricole, soit : portrait socio-économique, portrait biophysique, activités agricoles, main d'œuvre et relève, agrotourisme, transformation et mise en marché, soutien au développement et législations. Par la suite, l'analyse FFOM a été réalisée par les participants pour chacun des chapitres et sections du PDZA.

La portion de la rencontre de travail avec le groupe élargi du 15 décembre a servi à valider le diagnostic posé par le groupe restreint et le bonifier, le tout afin que le diagnostic représente bien les réalités vécues en agriculture et en agroalimentaire, et ce dans divers secteurs de production sur le territoire.

Cadre de l'analyse FFOM

L'analyse FFOM est une méthode subjective et qualitative qui permet d'analyser les éléments du portrait de la zone agricole pour émettre des constats qui tiennent en compte le jugement des participants. Voici quelques définitions de termes qui permettent de comprendre le cadre de l'analyse FFOM. Les définitions suivantes sont tirées du Guide du MAPAQ de 2015.

Qu'est-ce qu'une force?

Les forces et faiblesses comprennent des éléments sur lesquels au moins un des acteurs de premier plan du PDZA a une prise. Par exemple, les acteurs municipaux ou un membre de l'Union des producteurs agricoles seraient des acteurs de premier plan qui pourraient avoir une influence importante sur un facteur du portrait agricole.

Qu'est-ce qu'une opportunité?

Les opportunités représentent le potentiel extérieur positif dont il est éventuellement possible d'en tirer parti. Ce potentiel est identifiable en considérant les forces et les faiblesses de la situation actuelle du développement de la zone agricole.

Qu'est-ce qu'une faiblesse?

Les faiblesses sont les aspects négatifs à l'égard desquels il existe d'importantes marges d'amélioration. Ces aspects donnent donc des indices d'actions à mettre en place en vue d'améliorer la situation du développement de la zone agricole.



Qu'est-ce qu'une menace?

Les menaces sont les problèmes, les obstacles ou les limitations extérieures qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'agriculture dans la MRC. Elles sont identifiables en considérant les facteurs internes et externes du portrait de la zone agricole.



Résultats du diagnostic par section

Territoire - description et portrait socio-économique

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> La MRC recense une diversité de productions agricoles; Le couvert forestier et la présence de l'industrie forestière sont importants; L'agriculture est la deuxième richesse foncière de la MRC; Le territoire de la zone agricole est important; La valeur des terres agricoles est abordable en comparaison d'autres régions avoisinantes; La population est plus scolarisée et affiche le taux de famille à faible revenu moins élevé qu'ailleurs en l'Estrie. 	<ul style="list-style-type: none"> Potentiels agricoles sont inégaux, selon la partie du territoire; Il y a peu de reconnaissance pour le travail des agriculteurs (65 % selon le sondage); Le vieillissement de la population; Il y a peu de main-d'œuvre disponible; La faiblesse du marché du bois affecte la valeur économique des terres forestières; Le territoire agricole est fragmenté (58 % des lots ont moins de 5 ha); <p>* Les terrains fragmentés et à valeur moins élevée qu'ailleurs sont considérés à la fois comme un avantage, si on se réfère à la diversification des petites productions et à l'accès à la relève agricole. Cependant, elles peuvent être une faiblesse si on considère que cela multiplie les usages qui limitent l'agriculture de grandes surfaces (plusieurs de ces terres se vendent sans qu'il y ait usage agricole).</p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> La MRC est traversée par le Chemin des Cantons; La position géographique de la MRC facilite l'accessibilité aux marchés extérieurs; L'engouement pour l'achat de proximité, local; 14 municipalités de la MRC sur 18 sont rurales; L'importance du couvert forestier en zone agricole permanente, 2^e production. <p>* La forêt est considérée comme une opportunité pour produits forestiers non-ligneux (PFNL), l'acériculture, paysage, écologie, mais surtout l'exploitation de la matière ligneuse. Toutefois, pour les PFNL ne sont pas une priorité et constitue un élément marginal de diversification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La villégiature, les néo-ruraux et la diversité des occupations peuvent nuire au développement agricole; L'accaparement des terres par de grands propriétaires non agriculteurs et des sociétés d'investissement aura un impact socio-économique et sur la vitalité des milieux; L'accroissement de la population apporte un défi de cohabitation. <p>* La villégiature est à la fois un défi de cohabitation, mais aussi une opportunité de marché d'acheteurs.</p>

Bilan

- Villégiature et autres usages non agricoles : Menace pour l'usage agricole et la cohabitation, mais opportunité pour la vente et le développement du marché;
- Valeur foncière et marchande plus basse qu'ailleurs en Estrie et régions avoisinantes : Bon pour la relève, mais suscite aussi l'intérêt pour des usages non agricoles;
- Position géographique avantageuse pour les marchés et la distribution;
- La MRC a un bon couvert forestier :
 - Bon pour la protection des cours d'eau
 - PFNL, potentiel de développement
 - Paysage; (mosaïque forestière et agricole)
 - Pas une bonne valeur de rendement économique, le prix du bois actuellement n'est pas intéressant
 - Acériculture
- Vieillesse de la population.



Portrait biophysique

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • 72 % des sols des terres cultivées sont de classes 3 et 4; • Les cultures sont diversifiées; • 75 % des producteurs forestiers ont une certification FSC (Forest Stewardship Council); • On compte peu de friches (1.8 % du territoire de la MRC) et certaines ont un bon potentiel de remise en culture; • Le climat (unité thermique) est favorable à l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> • La longueur des saisons (degrés-jours) est inférieure à d'autres régions du sud du Québec; • 39 % des terres de la MRC sont de classes 5 et 7, mais surtout en couvert forestier; • Le potentiel de récupération des friches est faible et les coûts pour le réaménagement peuvent être élevés; • 75 % des propriétaires n'ont pas de plan d'aménagement de leur forêt; • Reliefs et cours d'eau ajoutent des contraintes pour l'exploitation des superficies exploitables; • L'hydrographie importante exige le respect des bonnes pratiques et complexifie la production. Ne pas respecter les règles équivaut la perte de sols et de la qualité de l'eau.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La forêt pourrait être exploitée davantage; • Certaines érablières ne sont pas exploitées; • Le climat est favorable (UTM, degré/ jour); • La présence de monts et de montagnes est un avantage pour le paysage et acériculture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parc du Mont Orford et la frange de protection à respecter pourraient être contraignants pour la production agricole; • La perte de la qualité des eaux si les pratiques ne sont pas soucieuses de l'environnement.

Bilan

- L'important couvert forestier est une ressource à utiliser davantage et un outil de diversification;
- Les friches sont peu nombreuses et peuvent être exploitées, mais demandent des investissements importants. Elles peuvent également être exploitées en foresterie;
- Il y a des érablières non exploitées;
- Climats et sols propices à l'agriculture (selon le secteur). Facteurs intéressants à la diversité pour l'agriculture, mais peuvent être considérés comme une contrainte, tout dépendant où l'on se situe;
- Relief (pentes et cours d'eau) est un défi pour les agriculteurs et l'exploitation forestière;
- De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire et peuvent être un atout pour certaines cultures ou une contrainte pour d'autres. Défi relié à l'écoulement et à la qualité de l'eau reste entier.



Activités agricoles

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La MRC se classe 2^e rang pour les revenus agricoles générés en Estrie; • La MRC est le numéro 1 en Estrie pour l'élevage ovin; • Diversité des productions animales, végétales, acéricoles; • Émergence de l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL); • Entreprise bio : potentiel de ventes aux villégiateurs, en agrotourisme, etc. • Acériculture est très forte. Il y a un pôle acéricole à Valcourt; • 45 % de petites fermes ont moins de 15 ans, ce qui démontre un dynamisme. Ces entreprises sont des productions très diversifiées; • Décision de la CPTAQ portant sur la demande à portée collective (article 59). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales productions de la MRC sont en baisse, au regard du nombre d'entreprises dans le lait et le bœuf; ainsi que pour le nombre de têtes par entreprise dans le bœuf; • Il y a peu d'agriculture biologique; • Nombre d'entreprises agricoles en baisse; • 40 % des producteurs de bœuf, acéricole, ovin et foin ont un chiffre d'affaires de moins de 50 000 \$; • Faible diversité de cultures, car 81 % des terres cultivées sont en plantes fourragères (69 % fourrages et 12 % pâturages); • Il y aurait place à la diversification, à la croissance d'autres types d'entreprises agricoles, notamment sous régie biologique. Seulement 1 % d'horticulture sur le territoire; • Toutes les entreprises ovines sont de petites tailles.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Biomasse forestière; • Mettre en valeur les plantes fourragères. (plante pérenne : biomasse, commercialisation du foin); • On considère qu'il y a un bon potentiel de PFNL, (notamment les champignons). 33 % des producteurs répondants au sondage se disent intéressés par les PFNL; • Potentiel de l'acériculture à exploiter pour la transformation; • Potentiel pour la diversification : fruitier, autre animal, biomasse forestière, biologique; • Culture émergente et bio; • La loi sur le bien-être animal sera une obligation. Elle ouvre également à des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements climatiques peuvent avoir un impact négatif pour l'acériculture; • Certification biologique difficile et onéreuse; • Accaparement des terres par la financiarisation de l'agriculture et les villégiateurs; • Règlements désavantageux pour les producteurs du Québec (réciprocité des normes ne s'applique pas dans les ententes internationales); • 58 % maïs et 65 % du soya sont des OGM; • Loi du bien-être animal à venir va s'ajouter aux nombreuses réglementations déjà en place. Elle amène une obligation d'agrandir les installations. Ce qui est mal perçu par les citoyens du voisinage et une contrainte pour les petites productions.

Bilan :

- Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont une opportunité de développement. Il y a déjà des éléments mis en place et un intérêt de certains propriétaires de boisés (surtout acéricole);
- La demande à portée collective offre de belles opportunités pour le développement des petits projets agricoles;
- Diversification :
 - Bon potentiel des terres agricoles (sols, climat);
 - La MRC compte déjà plusieurs productions fortes : ovins, lait, bovins et acériculture;



- Il faut soutenir les acquis des productions fortes;
- Soutenir le développement de la transformation dans le secteur acéricole;
- Opportunité pour le développement de cultures émergentes et de l'agriculture biologique, malgré les normes et coûts demandés par les diverses certifications en agriculture biologique;
- Commerce du foin et de la production énergétique à partir de plantes pérennes (biomasse);
- La réglementation diverse, nombreuse et complexe et transformation des pratiques agricoles (OGM, accaparement, etc.) constitue une menace ;
- L'attrait pour le frais, le local et le sain est une opportunité à saisir.



Main-d'œuvre et relève

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • 36 % des agriculteurs répondants du sondage disent avoir un intérêt pour les travaux à forfait; • Les résultats du sondage (47 % des agriculteurs de la MRC) nous indiquent que les agriculteurs sont formés et scolarisés; • La banque de terres est déjà en place; • On souligne qu'il y a de la relève en agriculture, les contraintes à l'établissement sont un frein pour les jeunes entrepreneurs agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs ont peu ou pas de relève : • 71 % des répondants au sondage sont sans relève; • particulièrement dans les principales productions (lait, bœuf); • Manque de relève formée; • Manque de main-d'œuvre formée : • Manque de formation spécialisée pour la main-d'œuvre; • Méconnaissance des services disponibles (Collectif régional en formation agricole); • On observe un vieillissement des producteurs; • Les outils d'aide à la recherche de main-d'œuvre sont mal connus ou mal utilisés par exemple le Centre d'emploi agricole (CEA); • Les Coopératives d'utilisation de machineries agricoles (CUMA) et pour la main d'œuvre (CUMO) sont employées par 1 % à 5 % des répondants au sondage alors que cela peut représenter une réduction des coûts de production intéressante à exploiter; • Les travaux à forfait sont peu utilisés, 64 % des agriculteurs n'y voient pas d'intérêt; • On observe des problèmes d'arrimage et entre l'offre (la main-d'œuvre disponible) et la demande (type d'emploi demandé).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une opportunité pour de la main-d'œuvre migrante, tant pour la forêt que l'agriculture; • 68 % des 71 % des producteurs répondants du sondage sans relève se disent peut-être intéressés à trouver une relève. Par contre, il y a beaucoup d'indécis, il faudra les convaincre, mais tout de même une opportunité à saisir; • Les nouvelles technologies de production ouvrent davantage de facilité aux femmes intéressées par l'agriculture puisqu'elles facilitent certaines tâches. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a peu de relève dans l'ovin qui est un secteur fort dans la MRC; • Le pourcentage d'indécis (54 % des 71 % sans relève des producteurs sondés) à trouver de la relève est élevé. Il faudra travailler fort pour les convaincre. Parmi ceux qui prévoient quitter dans moins de 5 ans, 58 % n'ont pas de relève; • Le vieillissement de la population équivaut à de moins en moins de producteurs; • Les revenus agricoles sont dans bien des cas pas à la hauteur de la valeur des actifs agricoles. Impact sur l'acquisition de fermes agricoles; • Difficulté de maintenir une main-d'œuvre dans la production laitière à cause des heures de travail atypique (matin et soir).



Bilan

- Les producteurs ont peu de relève, particulièrement dans les secteurs forts. L'établissement n'est pas facile. Difficile de trouver de la main-d'œuvre et de la relève quand les revenus ne suivent pas;
- Méconnaissance des outils de recrutement de la main-d'œuvre;
- Mauvais arrimage entre la demande (type d'emploi offert ou demandé) et l'offre (qualification de la main-d'œuvre disponible);
- Pratiques peu utilisées : le CUMA, le CUMO et les travaux à forfait;
- Manque de main-d'œuvre :
 - Opportunité de faire appel à une main-d'œuvre migrante;
 - La formation est inadéquate pour les besoins des producteurs;
- Le manque de relève agricole a un impact important sur le développement économique de la MRC;
- Le service Banque de terres aide la relève et au transfert d'entreprises est déjà en place.



Agrotourisme

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Les Cantons-de-l'Est est la deuxième région agrotouristique au Québec avec environ 20 % de l'offre; • La MRC compte 2 à 3 % des exploitations agricoles qui font de l'agrotourisme, comme au Québec et ailleurs dans le monde; • Certains producteurs (48) (25 % des répondants du sondage) sont intéressés par la restauration, champêtre, l'hébergement et la visite à la ferme; • La diversité des productions et des entreprises agrotouristiques est un avantage certain; • L'agrotourisme est déjà un objectif de développement inclus dans le Plan de développement touristique de la MRC; il y a des ressources disponibles pour sa mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a peu d'évènements agroalimentaires dans la MRC; • La MRC détient environ 6 % des entreprises agrotouristiques des Cantons-de-l'Est; • On dénote une méconnaissance des outils disponible dans le domaine (Pense-bête de, l'agrotouristique du CACE); • Peu d'entreprises agrotouristiques sont ouvertes à l'année; • Les entreprises agrotouristiques de la MRC ne sont pas présentes dans les circuits touristiques existants; • L'agrotourisme est peu structuré dans la MRC; • Une seule entreprise est présente dans le circuit provincial « Terroir et saveurs »; • Le développement de ce secteur nécessite l'aide d'une organisation.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • « Leaders » présent; • La MRC est bien située. À proximité de la MRC Memphrémagog et du Parc Orford, elle est dotée de paysages ruraux attrayants et elle est facilement accessible par le réseau routier; • Les producteurs qui manifestent un intérêt pour l'agrotourisme sont établis depuis 5 à 15 ans; • Augmentation de la reconnaissance par la population envers les agriculteurs qui font de la vente directe; • Le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est est en place pour soutenir le développement de l'agrotourisme (CACE); • Valorise la cuisine, les produits locaux (foodies); • Les «babys boomers» sont amateurs d'expériences agrotouristiques; ils sont actuellement nombreux; • La tendance actuelle est à la balade d'une journée plutôt que de grandes vacances, due notamment à la situation économique actuelle; • La MRC a une belle diversité de produits à offrir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour développer l'agrotourisme, il faut la volonté des élus, qui est inégale d'une municipalité à l'autre; • Le zonage et les règlementations sont limitatifs pour le développement d'activités autres qu'agricoles en zone agricole; par contre, lorsqu'elles sont intégrées à la production, c'est possible; • La MRC est en concurrence avec plusieurs autres MRC qui ont développé leurs produits. Elle devra trouver un positionnement distinct pour se démarquer ou créer des alliances avec d'autres MRC.

Bilan

- Il y a actuellement un attrait pour la cuisine, les produits frais, locaux et sains;
- Le positionnement géographique est très avantageux pour le développement de l'agrotourisme;
- Le Val-Saint-François est situé dans les Cantons-de-l'Est qui est deuxième en agrotourisme au Québec;
- L'agrotourisme est peu développé et peu structuré actuellement dans la MRC;
- Il est possible d'avoir des chefs de file parmi les entreprises déjà en place. Il y a une volonté et des ressources humaines en place.



Transformation, distribution et mise en marché

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La distribution et la mise en marché des productions fortes de la MRC (lait, porc, bovins et acéricole) sont déjà organisées; • La MRC compte 2 marchés publics; • La transformation des produits de l’érable est une force locale: <ul style="list-style-type: none"> - 57 % des emplois de transformation acéricole de l’Estrie; - Plus grand nombre d’emplois en transformation dans la MRC; • La transformation est en hausse; • La viande, la boulangerie, la pâtisserie et l’acériculture sont les trois piliers de la transformation; • 45 % des entreprises de transformation sont aussi des producteurs agricoles (agro-transformateurs); • Il y a actuellement un intérêt des résidents envers l’achat local ou régional; • Plusieurs fleurons agroalimentaires logent sur notre territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a peu de transformations d’alcool et de mets préparés, de chocolat-confiserie; • Les entreprises de transformation sont de petite taille (7 employés) et souvent vulnérables; • On compte peu d’évènements agroalimentaires; • On connaît mal les entreprises qui font de la mise en marché et les lieux où se procurer leurs produits; • Les produits locaux occupent peu de place dans les épiceries; • Les usines d’abattage sont éloignées de la MRC; • Accès limité aux marchés publics s’il y a déjà un ou deux producteurs présents dans un secteur de production; • Il y a peu de paniers de légumes disponibles dans la MRC. (Agriculture soutenue par la communauté); • Il n’existe pas de soutien financier pour l’agriculture non alimentaire (laine, savon, etc.); • Le secteur de Windsor n’est pas desservi par un Marché public.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Engouement pour les produits locaux et frais. • 19 % des producteurs répondants du sondage seraient intéressés à développer la mise en marché locale; • La position géographique avantage la MRC; • Onze producteurs locaux affichent Aliments Québec (Logo provincial) et dix producteurs ont la certification Créateurs des Saveurs Cantons-de-l’Est (certifiant que le produit est produit et transformé en dans les Cantons-de-l’Est); • Possibilité de développer des produits alcoolisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il manque de réglementation pour les PFNL; • Processus complexe pour l’obtention de permis et impliquant de nombreux organismes : Fédérations, municipalités, MRC, Provincial, Santé, MAPAQ, Environnement, CSST, Sécurité publique, Finances, Fédéral, etc.

Bilan

- L’engouement pour l’achat local, le frais et le sain est une opportunité dont on doit profiter;
- La présence de deux marchés publics déjà bien implantés;
- Les diverses et multiples réglementations freinent la transformation;
- L’abattage loin de la production augmente les coûts de transport (variable selon la production visée);
- Le Val-St-François est le premier transformateur en Estrie pour les produits de l’érable avec 57 % des emplois de l’Estrie pour ce secteur;
- La mise en marché pour les petites productions est en émergence, c’est une opportunité à explorer : marché, paniers, épiceries, etc.



Soutien au développement et législation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • L'UPA travaille au développement avec les syndicats locaux et spécialisés; • L'article 59 est un avantage pour le développement de la zone agricole sans contraindre les exploitations et les activités agricoles; • La présence des ressources humaines à la MRC dédiées à l'agroalimentaire et au tourisme; • Le service Banque de terres est déjà en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a beaucoup de structures, d'organismes et de paliers juridiques, il est difficile de s'y retrouver. On déplore les coûts des permis élevés; • Difficile de s'y retrouver pour obtenir les subventions et autres soutiens; • Il n'y a pas de table de concertation en agroalimentaire; • Plusieurs règlements encadrent l'abattage, ce qui complexifie la transformation pour les producteurs; • Manque de soutien particulier pour la relève familiale.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Il y a des subventions et des services disponibles pour l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les multiples législations et leurs applications : <ul style="list-style-type: none"> - Compétence discutable, complexité, pression sur les agriculteurs; • Les mesures réglementaires reliées à la protection des bandes riveraines sont considérées par certains comme une contrainte aux activités agricoles; • La diminution des programmes d'aides et méconnaissances de ceux-ci. Il y a une perception que l'argent des programmes va davantage au support technique qu'aux producteurs; • Les perceptions laissent croire que la cohabitation avec les résidents et villégiateurs sur le territoire n'est pas facile particulièrement en ce qui concerne les odeurs.

Bilan

- Il y a des subventions disponibles, mais elles sont menacées, méconnues et parfois difficiles d'accès ;
- La MRC bénéficie déjà de personnes ressources en agroalimentaires et touristiques en soutien aux projets. Le service Banque de terres est déjà établi;
- Il existe plusieurs ressources, mais il est difficile de s'y retrouver;



Synthèse de l'analyse FFOM

Synthèse des grandes forces et opportunités de la MRC

- Son positionnement géographique avantageux, près des centres et bien desservi par le réseau routier;
- La beauté de ces paysages;
- La valeur foncière et marchande des terres est légèrement inférieure aux régions voisines;
- Milieu agricole dynamique et diversifié, deuxième richesse foncière de la MRC;
- Engouement pour les produits locaux;
- Un engagement politique de la MRC par la présence d'une ressource en agroalimentaire qui coordonne les activités du projet Banque de terres;
- Les productions laitières, de bovins et d'ovin, ainsi que l'acériculture sont bien établies;
- La production ovine se distingue, force à l'échelle estrienne;
- La MRC compte 2 marchés publics;
- Le territoire bénéficie d'un grand couvert forestier;
- La MRC compte une diversité de productions;
- La transformation des produits de l'érable regroupe de plus grand nombre d'emplois dans ce secteur d'activités dans la MRC;
- Climat et terres en culture favorables à l'agriculture;
- Le taux de scolarisation de la population est élevé et présente moins de famille à faible revenu qu'ailleurs en Estrie;
- La culture des PFNL débute dans la MRC et il suscite un intérêt chez les producteurs.

Synthèse des principales faiblesses et menaces de la MRC

- La présence de terrains de petite superficie favorise l'usage multiple des terres agricoles et exerce une pression sur le développement de l'agriculture;
- La présence de nombreux cours d'eau amène des contraintes à la production;
- La faible valeur des terres agricoles attire les acheteurs pour plusieurs usages non agricoles;
- Le rapport entre l'investissement et les revenus n'est pas avantageux;
- La main-d'œuvre agricole manque et n'est pas qualifiée selon les besoins des producteurs;
- Le manque de relève est criant, car l'établissement est difficile, notamment pour les producteurs dans le bovin et le laitier;
- Certaines sections de la zone agricole ont moins de potentiels agricoles;
- Les multiples règlementations complexifient la production et la transformation;
- Il y a sur place peu d'évènements agroalimentaires et les entreprises de transformation sont de petites tailles;
- Les activités d'abattage sont éloignées ce qui augmente les coûts de production (transport);
- On constate un mauvais arrimage entre l'offre et la demande en ce qui a trait aux services offerts aux producteurs agricoles. On déplore un manque de concertation;
- La relève agricole est un enjeu majeur pour le développement économique et la dynamique de la MRC.



Les grands enjeux diagnostiqués

La relève agricole

- L'agriculture est la deuxième valeur foncière de la MRC, le manque de relève peut donc devenir un enjeu pour la vitalité et le dynamisme de la région;
- On dénote un vieillissement des producteurs agricoles, particulièrement dans les plus grosses productions locales;
- Très peu des producteurs ont prévu une relève, bien qu'ils souhaitent prendre leur retraite d'ici 5 ans;
- L'investissement demandé en agriculture est très important par rapport aux revenus possibles;
- La valeur foncière des terres est plus basse qu'ailleurs, ce qui peut être un avantage pour la relève, cependant les terres sont prisées également pour d'autres usages et par de gros joueurs;
- Le service Banque de terres déjà en place est un levier intéressant pour la relève agricole, maintenant il faut une volonté politique pour le maintenir en place.

La main-d'œuvre agricole

- Il est difficile de trouver de la main-d'œuvre qui ait la compétence souhaitée. Il y a beaucoup de roulement de personnel dans les entreprises;
- La formation offerte actuellement est très générale, axé davantage vers l'entrepreneuriat, ce qui la rend inadéquate pour certaines productions qui demandent de la main-d'œuvre spécialisée; La proximité de l'ITA (campus Saint-Hyacinthe) et le CRIFA (Coaticook) pourrait être exploitée;
- Les outils de placement de la main-d'œuvre sont mal connus et l'arrimage entre les besoins et l'offre se fait difficilement;
- Les pratiques comme les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), pour la main d'œuvre (CUMO) ou les travaux à forfait sont peu connus et peu exploités bien qu'elles pourraient réduire les coûts d'exploitation et de main-d'œuvre.

La diversification des productions

- Certaines productions agricoles, dont le lait, l'acériculture, les œufs sont soumis à des règles du marché qui ne dépendent pas des producteurs locaux ou des acteurs du développement local ou régional. Ces productions sont déjà structurées et organisées, elles nécessitent toutefois d'être soutenues;
- Nous avons des productions fortes dans la MRC dont le lait, le bovin et l'ovin qui méritent d'être soutenus, puisqu'elles représentent une partie importante de notre économie agricole;
- Il y a plusieurs créneaux en développement et/ou qui méritent d'être exploités :
 - L'agrotourisme;
 - Les produits forestiers non ligneux (PFNL);
 - L'agriculture biologique;
 - L'horticulture, dont les cultures maraîchères, fruitières et les cultures émergentes;
 - L'acériculture;
 - Le commerce du foin et la production de biomasse agricole;
- La présence de plusieurs terrains de petite surface en zone agricole peut être une opportunité de développement pour des productions pour le marché de proximité : maraicher, arbres et arbustes fruitiers, ruchers, etc.;



- Le positionnement géographique de la MRC est très avantageux. Près de centres comme Sherbrooke, Drummondville, Granby, Montréal et Québec. Des axes routiers importants la traversent et elle fait partie des Cantons-de-l'Est, région avantageusement reconnue en agrotourisme.

La transformation, distribution et mises en marché

- L'engouement pour les produits frais, locaux et sains, ainsi que pour la cuisine locale est une opportunité à exploiter;
- La région est mal desservie en service d'abattage pour animaux;
- La mise en marché pour les produits en émergence a besoin d'être structurée, mise en valeur et promue;
- La transformation constitue un processus complexe pour l'obtention de permis, notamment parce qu'il nécessite l'implication de nombreux organismes.

La perception des citoyens de l'agriculture et des agriculteurs

- Les agriculteurs sont souvent mal perçus du public;
- Les professions reliées à l'agriculture ne sont pas suffisamment valorisées;
- Les jeunes agriculteurs vivent bien souvent de l'isolement.

Les groupes de discussion ont déterminé qu'aucun des enjeux n'est prioritaire sur les autres. Ils sont tous inter-reliés les uns aux autres et tous aussi importants pour une économie agricole forte et dynamique.



Vision et axes de développement



Vision et axes de développement pour le territoire agricole de la MRC

En fonction des résultats du diagnostic agricole, une vision stratégique et trois axes de développement pour la zone agricole ont été élaborés dans le cadre du PDZA. La vision stratégique a pour objectif d'orienter la MRC sur l'agriculture souhaitée dans 20 ans sur le territoire. Les trois axes de développement ont été élaborés afin de répondre à la vision stratégique et d'atteindre l'idéal de développement agricole souhaité pour ce secteur d'activité.

Méthodologie utilisée

La vision stratégique et les axes de développement ont été élaborés durant l'activité de consultation avec le « groupe élargi » qui a eu lieu le 15 décembre dans les bureaux de la MRC. Cette activité réunissait plus d'une vingtaine d'acteurs des milieux concernés par le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



Exercice de vision stratégique dans le cadre du PDZA, décembre 2015
Source : MRC du Val-Saint-François

Afin de faire émerger les idées au sein du groupe élargi, un exercice de réflexion quant à la vision d'avenir du développement agricole a été enclenché. Chacun avait comme tâche de rêver à l'agriculture idéale sur le territoire et de faire ressortir trois mots clés positifs et évocateurs en lien avec la situation future de l'agriculture. Ils avaient à imaginer la place de l'agriculture et des activités agricoles dans 20 ans sur le territoire de la MRC. Une sélection selon la récurrence des mots qui ont été ressortis a été réalisée afin de rédiger l'énoncée de vision stratégique globale qui tient en compte les intérêts de chacun des acteurs. Les mots les plus souvent ressortis sont en mis en évidence (gras) dans l'énoncé de vision stratégique.

Énoncé de la Vision stratégique

Voici l'énoncé de vision qui va guider la mise en œuvre du PDZA de la MRC au cours des prochaines années.

Le Val-St-François est au **premier plan** pour la **prospérité** et le **dynamisme** de son agriculture. Son territoire est **occupé** par une **diversité** d'entreprises agricoles et agroalimentaires **familiales, reconnues** et **accessibles**, source de fierté dans l'ensemble de la communauté. Les producteurs, transformateurs et intervenants de la MRC travaillent en **synergie** pour développer des produits **locaux, authentiques** et de **qualité** dont la mise en marché est assurée. Grâce à leur **collaboration** et leur capacité à être à l'affut des besoins et des opportunités, ils savent **innover et s'adapter** au marché.



Axes de développement

Trois axes ou orientations de développement ont été pensés et rédigés en fonction de l'énoncé de vision stratégique et selon le bilan du diagnostic agricole. Ces trois axes de développement vont orienter les champs d'intervention sur lesquels agir pour d'abord répondre à la vision stratégique ainsi qu'aux enjeux et préoccupations exprimés au cours de la démarche du PDZA.

Voici les 3 axes de développement qui guideront les actions et mesures à prendre au cours des prochaines années.

1. Promouvoir et faciliter l'établissement de la relève et la disponibilité de la main-d'œuvre auprès des entreprises agricoles.

Par cet axe, nous souhaitons répondre à la problématique de la relève agricole, tant au niveau de la préparation des cédants de fermes, que par l'accompagnement auprès des jeunes, afin d'accroître l'établissement et le transfert de fermes dans la MRC. Nous souhaitons également améliorer et offrir de la formation destinée à former la main-d'œuvre spécialisée pour mieux répondre aux besoins des producteurs et travailler à faire connaître les outils en place en faisant leur promotion dans le but d'augmenter leur utilisation (CUMA, CUMO, travaux à forfait, CEA, Collectif régional en formation agricole (CRFA) et améliorer les conditions de vie et alléger le travail des producteurs.

2. Soutenir l'agriculture et les agriculteurs de chez nous pour un territoire rural occupé et dynamique.

Par cet axe, nous souhaitons soutenir l'agriculture (activités) sur le territoire en diversifiant (nouveaux créneaux) et consolidant (production forte) les entreprises agricoles et en développant des partenariats d'affaires entre elles, en améliorant l'offre et la structure agrotouristique et en faisant la promotion du Val-Saint-François comme destination par excellence pour la relève entrepreneuriale et la main-d'œuvre agricole et agroalimentaire. Nous souhaitons également soutenir l'agriculteur (humain) en aidant à la valorisation et la compréhension du métier auprès de la population pour une meilleure reconnaissance et cohabitation, et en simplifiant l'application législative et réglementaire et l'accès aux divers services.

3. Développer les activités de transformation sur le territoire et la mise en marché local des produits

Par cet axe, nous souhaitons développer davantage les activités de transformation par l'arrivée de nouveaux produits et en soutenant les entreprises existantes, importantes pour l'économie régionale de la MRC. Nous souhaitons aussi renforcer les liens qui existent entre les transformateurs et les agriculteurs de la région afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets à valeur ajoutée, d'améliorer la compétitivité des entreprises du secteur bioalimentaire et de créer des synergies visant le développement des opportunités de commercialisation et être meilleurs dans nos façons de faire la mise en marché.



Forum agricole



Forum agricole

Dans le cadre du PDZA, la MRC a tenu le 21 janvier 2016, un forum agricole. Un grand rendez-vous dont plus de 75 personnes se sont réunies. Agriculteurs et agricultrices de la région, élus municipaux, représentant du MAPAQ Estrie et autres intervenants du monde agricole de la région ont participé à cette journée de réflexion sur l'avenir de l'agriculture dans la MRC du Val-Saint-François.

Durant la journée, les participants ont travaillé, par table de discussion, à identifier des actions concrètes à mettre en œuvre selon les trois axes de développement donnés et atteindre notre vision souhaitée. Après chaque période de discussion, chaque table devait identifier l'action qui lui semblait la plus intéressante et ingénieuse, permettant ainsi de cibler des priorités et une importance dans les nombreuses actions dites. Entre chaque période de discussion, les participants étaient invités à changer de table pour créer des rencontres et changer les dynamiques de discussion.



Table de discussion lors du forum agricole, janvier 2016
Source : MRC du Val-Saint-François

Thèmes et objectifs retenus pour discussion selon les axes de développement

Axe de développement	Thèmes	Objectifs
Promouvoir et faciliter l'établissement de la relève et la disponibilité de la main d'œuvre auprès des entreprises agricoles.	La relève	-Faciliter et augmenter le nombre de transferts d'entreprises agricoles et agroalimentaires dans la MRC; -Aider les jeunes de la relève agricole pour faciliter leur établissement; -Promouvoir la région du Val-Saint-François comme destination à l'établissement agricole.
	Main d'œuvre	-Favoriser l'offre de la formation spécialisée répondant aux besoins des productions; -Promouvoir les outils existants tels que CUMA, CUMO, CEA et autres pour diminuer la charge de travail et les coûts de production; -Explorer de nouvelles avenues comme la main-d'œuvre migrante ou autres pour trouver des solutions à la disponibilité de la main-d'œuvre.
Soutenir l'agriculture et les agriculteurs de chez-nous pour un territoire rural occupé et dynamique.	Soutenir l'agriculture	-Soutenir la diversification des productions dans les divers secteurs pour lesquels le territoire a un bon potentiel; -Structurer et aider au développement de l'offre agrotouristique pour développer ce secteur d'activités.



<p>Soutenir l'agriculture et les agriculteurs de chez-nous pour un territoire rural occupé et dynamique (suite).</p>	<p>Soutenir les agriculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en valeur le dynamisme, l'apport socio-économique, les bons coups et l'innovation des agriculteurs du Val-Saint-François auprès de la population; -Accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches administratives pour faciliter la connaissance et la compréhension de différentes réglementations et programmes. -Faciliter l'application des normes relatives au secteur agricole.
<p>Développer les activités de transformation sur le territoire et la mise en marché locale des produits</p>	<p>Les activités de transformation</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Soutenir les activités de transformation alimentaire sur le territoire, secteur phare de la MRC, pour conserver les acquis et augmenter le nombre d'entreprises et d'emplois dans ce secteur d'activités; -Développer les initiatives visant à réduire les coûts de production; -Favoriser la synergie et la collaboration entre les producteurs et les transformateurs de la MRC pour l'émergence de produits distinctifs dans la MRC.
	<p>La mise en marché locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Soutenir la mise en marché locale des produits de la région et favoriser de nouvelles initiatives; -Rendre les produits de la région disponibles sur le marché à l'année; -Mieux connaître les endroits où sont disponibles les produits faits par les entreprises agroalimentaires de la MRC;

Le rapport synthèse du forum agricole incluant l'ensemble des idées d'action recensé est présenté à l'annexe 4.

Pour agrémenter la journée, des mini-conférences en lien avec les thèmes abordés ont été présentées par des gens de la région du Val-Saint-François, notamment par M. Francis Bisailon, jeune agriculteur de la relève, par M.

Dominic Pearson, de l'entreprise Bull's Head, et Mme Marie-Chantale Houde, de la Fromagerie Nouvelle-France. Ces deux derniers ont d'ailleurs fait déguster leurs produits lors de la pause de l'après-midi.



M. Francis Bisailon lors du forum agricole, janvier 2016

Source :MRC du Val-Saint-François,2016



Dégustation de produits du terroir lors du forum agricole, janvier 2016

Source :MRC du Val-Saint-François,2016